



Formations en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie Fleurs de Bach et Médecines naturelles www.plantasante.fr



Formation en présentiel ou en distanciel d'aromathérapie niveau I du vendredi 10 au dimanche 12 octobre 2025.

Formatrice préparant les cours

Elisabeth BUSSER (intervenant permanent) Docteur en pharmacie, intervenante en faculté de Pharmacie, praticienne en aromathérapie, diplômée de l'Ecole des plantes de Bailleul.

L'encadrement

Est assuré par Christian BUSSER (intervenant permanent), formateur de ce programme et directeur de l'Ecole, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales avec formulation de produits cosmétiques à huiles essentielles, ancien pharmacien d'officine, et formateur en facultés de pharmacie et de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phytoaromathérapie, contributeur des ouvrages de Shirley PRICE, le plus éminent spécialiste mondial de l'aromathérapie pour usage professionnel.

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région

Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail: planta@plantasante.fr Tél répondeur: 06.45.33.75.04 **Doc mis à jour le 30/01/25**



Durée, dates et lieu de la formation

Du vendredi 10 au dimanche 12 octobre 2025.

De 9h à 12h00 et de 13h00 à 16h00, soit 18h de formation sur 3 jours.

<u>Lieu de l'action</u>: Hôtel-Restaurant du Faudé - 28 rue du Gal Dufieux - 68650 Lapoutroie Tél: 03.89.47.50.35 (sous réserve de modification du lieu des stages).

Niveau requis

Pour vous inscrire à cette formation, il vous suffit :

✓ D'être majeur et d'avoir obtenu votre baccalauréat ou diplôme équivalent.

Informations complémentaires

- <u>Modalités de déroulement</u>: selon programme.
- <u>Contrôle des connaissances :</u> selon programme.
- <u>Effectif maximum pour les stages en présentiel</u>: 12 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.
- Accessibilité personnes en situation de handicap : nous consulter.

Moyens pédagogiques et techniques

Supports papiers, équipement audiovisuel, sorties botaniques, travail interactif, visite d'une distillerie artisanale.

Progression pédagogique

Progression méthodique par journées, acquisition de connaissances sur les huiles essentielles, puis sur leurs propriétés dans l'ordre du programme.

Suivi de l'exécution du programme

Feuilles de présence émargées par demi-journée par les stagiaires, évaluations orales et QCM effectués.

Attestation

Cette formation donne lieu à une attestation de participation au cours. Ceux qui suivent les niveaux II à IV, après réussite des contrôles des connaissances de ces niveaux peuvent obtenir le certificat d'aromathérapie scientifique (ou le certificat d'aromathérapie scientifique et clinique pour les professionnels de santé et personnes exerçant en milieu hospitalier ou médico-social selon modalités précisées dans les documents Niveaux II à IV).

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région

Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail: planta@plantasante.fr Tél répondeur: 06.45.33.75.04 **Doc mis à jour le 30/01/25**



Modalités de paiement

L'Ecole Plantasanté pratique deux tarifications :

- Le tarif « inscription individuelle » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci prend sa formation à ses frais : voir contrat ou convention.
- Le tarif « formation professionnelle » (prise en charge par l'employeur ou un organisme externe). Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un licenciement collectif : envoi des papiers sur demande par mail. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Les Objectifs

Acquisition de compétences nouvelles ou amélioration des compétences dans l'emploi selon le programme pédagogique plus bas ; être capable de conseiller et/ou vendre plantes médicinales aromatiques et huiles essentielles en vente libre.

Programme de la formation

- Les bases de l'aromathérapie.
- Historique.
- Définitions, espèce botanique, huile essentielle ou essence, fabrication, qualité, contrôle, conservation.
- Principales familles de plantes médicinales en aromathérapie.
- De la cueillette à la fabrication.
- Garanties de qualité.
- Règlementation de la vente des HE.
- Toxicité et effets indésirables des HE.
- Précautions d'emploi.
- Voies d'administration des HE : avantages et inconvénients.
- HE et cuisine.
- Classes chimiques, applications, autres familles biochimiques : atouts, précautions d'emploi, effets secondaires.
- 20 huiles essentielles majeures, quelques autres HE majeures.
- Doses.
- Les huiles végétales, huiles par macération.
- L'essentiel sur les thyms.
- HE et les principaux systèmes physiologiques : digestif, nerveux, circulatoire, articulaire et musculaire, respiratoire..., exemples de conseils pratiques.
- Constituer votre trousse de secours.
- Pratique : Tests olfactifs autour d'une aromathèque, comment bien utiliser un inhalateur.
- Auto-évaluations, QCM.